

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 742

Artikel: Promotions civiques : Genève, 22 novembre 1947

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des premiers résultats du suffrage féminin en France : cette conférence révéla une oratrice de race, à qui ses expériences de mère de famille, d'avocate à Marseille, de membre de l'Assemblée nationale, ont donné une claire vision des difficiles problèmes qui se posent aux législateurs français et des solutions qui pourront y être apportées.

Invitée par Mlle de Sépibus, à Sion, Mme Poinsin-Chapuis, accompagnée de son mari, lui aussi avocat à Marseille, a passé quelques jours en Valais au début de ce mois. Rentrant en hâte à Paris pour prendre séance à l'Assemblée nationale, elle s'arrêta à Lausanne, le 13 novembre, chez son confrère, Me A. Quinche, présidente de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin ; c'est dans l'étude de Mlle Quinche que nous avons pu rejoindre Mme Poinsin et l'entretenir des graves problèmes qui préoccupent la mère de famille, l'avocate, la députée.

Mme Poinsin désire des précisions sur l'adoption, la recherche en paternité, la légitimation telles qu'elles sont pratiquées en Suisse, car elle cherche à améliorer le sort de l'enfant illégitime, tout en sauvegardant les droits de la famille.

— Dites-nous comment les Françaises usent de leurs droits politiques ?

— On ne saurait assez louer le sérieux dont elles font preuve, avec quel courage elles se sont mises à l'œuvre. Aucune, aujourd'hui, ne voudrait renoncer aux droits politiques que leur a octroyés le général de Gaulle. Les anti-féministes d'avant-guerre sont devenues les citoyennes les plus agissantes ; elles ont enfin compris.

Mme Poinsin évoque ensuite les souffrances de sa ville, les bombardements de Marseille, la grande misère des enfants sous-alimentés.

— Estimez-vous que des relations personnelles, professionnelles, peuvent être renouées avec les femmes allemandes ? Ces dernières ont déjà fait, en Suisse, quelques travaux d'approche.

— C'est trop tôt, il faut attendre encore.

Mme Poinsin se montra fort préoccupée de la situation politique, en France, qui lui paraît insoluble avec la composition de la Chambre où les groupes communistes et M.R.P. sont les plus forts, alors que les élections municipales ont été gaullistes. Et l'Assemblée nationale n'a pas l'intention de se suicider. Il semble à notre interlocutrice qu'aucun ministère ne soit viable. Le trouble est partout, la misère augmente. On s'attend au pire. La première chose à faire est de freiner la hausse constante des prix. Il est impossible d'équilibrer le budget familial, de nourrir et de vêtir les enfants. Tant que cette situation durera, le désordre se développera. Il faut à tout prix rétablir l'équilibre financier général et privé, assurer à chacun un gain normal, la sécurité sociale. Quand chacun sera sûr du lendemain, les fauteurs de troubles communistes seront impuissants à provoquer de l'agitation.

S.B.

Promotions civiques

Genève, 22 novembre 1947

Allocation de Mlle Yvonne Haueter, élève de l'École supérieure des jeunes filles (Ire moderne).

Mes chères camarades,

A notre tour, nous, jeunes Suissesses de 1947, tenons à exprimer ici, notre fierté, notre reconnaissance, d'être admises aujourd'hui au sein de cette immense communauté sociale et spirituelle, au sein de cet état, grand par le cœur et par l'esprit, qui nous a formées et développées sans cesse dans le respect de ses institutions et l'amour de l'humanité.

Peu de tâches aussi nobles, aussi lourdes de joies que de responsabilités, nous attendent au cours de cette carrière tumultueuse et variée qu'on nomme la vie : Nous avons à maintenir intacts aux yeux du monde et de la civilisation, pour ceux qui nous ont précédés et pour ceux qui vont nous suivre, la valeur d'un peuple et la gloire d'une nation, sans oublier jamais dans cette tentative qui ne manque ni de grandeur, ni d'audace, que la valeur des actes dépasse celle des paroles.

Pour nous, citoyennes, la joie serait encore plus complète si nous recevions aujourd'hui également les droits que l'on se refuse obstinément à nous reconnaître. Ceux qui voient dans notre désir — plus que légitime — une manifestation flagrante et inévitable du déséquilibre actuel devraient considérer la question d'un peu haut, et ne pas s'embarasser de formules ou de slogans vieux comme le monde. Car enfin il ne s'agit point d'oublier nos rôles d'épouses et de mères, de nous engager, corps et âme, dans les voies de la politique militante. La femme sait parfaitement ce que ce s'accomplit de noble et de durable nait dans la famille. Là se forment les hommes de demain ; là coulent les sources de l'avenir...

Gardons nos traditions nationales, faites de probité, d'honneur et de travail. Elles sont assez fortes pour s'accommoder des changements, des transformations qu'impose la vie moderne. Sans crainte d'ébranler les assises de notre pays, nous pouvons, nous devons ouvrir nos esprits aux idées neuves, au progrès continu, et, conscients de notre faillibilité, céder à la pensée d'autrui chaque fois que celle-ci apporte une vérité.

Engagés dans la voie du beau, du juste et du bien, nous pourrions réaliser ce que nos aînés attendent de leurs enfants : le respect, le maintien du glorieux état qui nous reçoit en ce dimanche citoyennes de Genève et de la Suisse.

Bravo ! Voilà une jeune citoyenne qui réclame hardiment ses droits politiques !

Le peuple danois a élu sa seconde femme ministre

Fin octobre ont eu lieu les élections au Danemark, et pour la seconde fois dans l'histoire politique de ce pays, une femme se voit confier un portefeuille de ministre quoique, sur le papier, Mme Fanny Jensen soit « ministre sans portefeuille ».

La première femme ministre fut, il y a 20 ans, la célèbre Nina Bang, ministre de l'Instruction ; elle ne resta que deux ans à son poste, mais elle avait déjà marqué, de sa forte personnalité, pas mal de rouages de ce ministère.

Mme Jensen est une femme du peuple. Agée de 55 ans, elle n'a jamais rêvé, paraît-il, de remplir ces hautes fonctions. Avant de venir à Copenhague en 1935, comme secrétaire du Syndicat des ouvrières, elle avait elle-même travaillé comme ouvrière métallurgiste dans une ville de province. S'occupant de son ménage, de son mari, de son enfant, elle connaît, pour les avoir vécus, les problèmes qui se posent aux femmes obligées de travailler hors du foyer.

Comme secrétaire au Syndicat des ouvrières, en contact avec des milliers de femmes, elle a touché du doigt les problèmes de l'éducation des enfants et de la jeunesse, du logement et du ravitaillement, des conditions de travail et des salaires. Ajoutons, en passant, qu'au Danemark, les solutions apportées aux problèmes sociaux sont si considérables, qu'il nous semble n'y avoir plus grand chose à revendiquer, mais il faut maintenir.

Ce Syndicat des ouvrières fut fondé en 1901 et compte aujourd'hui 31.000 femmes, ce qui le place au cinquième rang dans les syndicats danois.

Veuve maintenant, Mme Fanny Jensen pourra consacrer toutes ses forces à sa nouvelle tâche. Pleine d'enthousiasme, elle se réjouit de commencer son travail afin d'aider ses sœurs danoises à jouir de conditions d'existence meilleures que celles qu'elle a connues.

G. Cavin.

Splendide, vraiment !

Non seulement on n'a pas demandé aux femmes suisses si elles voulaient de l'assurance-vieillesse qui leur est imposé à toutes, mais on continue d'oublier, dans l'organisation de cette mesure sociale, que la majorité des assurés seront des assurées. Et dans le conseil d'administration de l'AVS, pas une femme, même comme représentante des assurées. Même lacune dans la commission vaudoise formée de sept membres.

Cela vous étonne ? Pas moi.

Nous sommes bombardées, à Lausanne, d'appels en faveur du secours suisse d'hiver, en faveur de la famille ; les bulletins verts pleuvent. Combien pensez-vous qu'il y a de

femmes, mères de famille, assistantes sociales, infirmières, dans le comité vaudois constitué par l'Eglise nationale ? On n'y a oublié que les femmes, qui ont quelque compétence dans la distribution de secours aux familles...

S.B.

Réflexions

de notre correspondante de Fribourg

Les dernières élections au Conseil national ont révélé une participation au scrutin de 57 % et 62 % pour les cantons de Neuchâtel et Fribourg. J'aime à croire qu'elle aura été nettement supérieure dans les autres cantons. Mais il suffit de considérer les chiffres de ces deux cantons pour en tirer des déductions qui me paraissent inconciliables avec le peu d'empressement qu'ils manifestent à soutenir le suffrage féminin — en même temps qu'ils constituent un argument frappant en faveur de celui-ci.

En effet, si, considérant la politique comme chasse réservée aux hommes, on s'étonne de voir qu'un si grand nombre s'en désintéressent, on se demande s'ils sont des très placés pour refuser à la femme de relever ce qu'ils dédaignent ? En outre si le 40 % des hommes ne votent pas, on peut en augurer que lorsque les femmes en auront conquis le droit, il faudra envisager un déchet équivalent, ou supérieur, ce qui laissera donc 40 à 50 % de femmes qui, ne votant pas, voteront tous leurs loisirs à leur ménage. Ce dernier ne sera donc pas abandonné, comme on le craint tellement.

Il serait intéressant de rechercher quelle classe d'âge et quelle classe sociale vote le moins. J'ai l'impression que ce sont les très jeunes gens, et les intellectuels. C'est un mal sans remède, car à l'époque des études et des soucis d'examen, quand les professeurs et les parents recommandent à l'envi « de ne pas se disperser » il est évident que la politique passe à l'arrière-plan. La classe artisanale et commerçante, plus embridagée, syndiquée déjà, qui se marie plus jeune et se trouve plus directement intéressée aux questions économiques, vote plus activement. Il faut souhaiter cependant que les jeunes intellectuels fassent un effort, afin de combler le manque des hommes trop âgés ou malades.

Un grand déchet provient peut-être de l'habitude de n'ouvrir le bureau électoral que peu d'heures le samedi et le dimanche. Depuis que la semaine anglaise est établie, combien de gens s'absentent du samedi au lundi, et ils ne vont pas se priver d'un loisir bien gagné et d'un délassement bien nécessaire à cause d'un vote. Le sport est si répandu et si recommandé, le sport d'hiver surtout, qu'on

sans parler, en ce qui nous concerne, de l'assujettissement immédiat et total des femmes !

Tout bien considéré, les débordements du libéralisme, économique, épouvantent que l'auteur brandit devant nos yeux, nous semblent moins redoutables.

A ce propos, la commission des droits de l'homme aura, un jour, un problème bien délicat à résoudre. Où s'inscrit la limite des libertés individuelles ? La société prend l'engagement de sauvegarder l'intégrité de chacun : sa personne physique, l'indépendance de sa pensée et de son activité, mais dans son zèle à le protéger, ne va-t-elle pas l'emballer trop étroitement, ne va-t-elle pas se mêler aussi de « diriger », d'organiser nos vies en série ? Et nous n'aurions échappé à une dictature locale que pour tomber dans une dictature terrienne, d'où nous pourrions échapper qu'en fuyant sur une autre planète!!!

Que de pain, de pain sur la planche ! (au figuré s'entend). B.G.

La visiteuse importune, par Christopher La Farge. Roman traduit de l'anglais par Jacqueline Duplain. Ed. Jeheber, Genève-Paris, 1947.

La Farge, nom français d'un auteur américain. En effet, ce roman dont l'original est en anglais, se passe entièrement en Amérique, parmi des Américains, la race noire y étant représentée par les domestiques de Miss Leckton, la protagoniste... celle qui reçoit « la visiteuse importune ». Et d'où ce titre ? d'une citation du poète lyrique russe Pouchkine, qui renferme ces mots : « la conscience, cette visiteuse importune ».

D'autres visiteurs et visiteuses, presque tous plus ou moins importants, mais en chair et en os, avaient précédé la dernière ; plus encore, leur réception, parfois revêche, avait provoqué cette ultime, cette grave visite.

Laissons au lecteur la surprise de découvrir, au cours de l'effroyable cyclone dont la terreur domine tout le livre, comment l'auteur s'y est pris pour faire vivre, bien vivants, les personnages évoqués par le souvenir d'un cyclone antérieur, et de quelle manière il vous fait assister, avec Miss Leckton, à toutes les phases de la tempête, sans que jamais l'attention en soit lassée.

M. L. P.

Victoire de l'aveugle, par Warwick Deeping. Traduit de l'anglais par Jane Fillion. Ed. Jeheber, Genève-Paris, 1947.

Ce roman de deux âmes sensibles et nobles, d'un homme et d'une femme, qu'un accident a fait se rencontrer, est une lecture attachante et bienfaisante. Un jeune aviateur fait une chute, non pas mortelle, mais qui le laissera aveugle, dans le domaine d'une romancière célèbre. Celle-ci vit dans la solitude d'une maison de campagne anglaise. Elle évite de voir du monde, étant marquée sur une joue par une tache de naissance. De là, cette vie retirée, ses découragements.

Si Rosamund, par sa présence consolatrice, rattache le jeune infirme à une vie qui, tout d'abord, lui était apparue comme impossible à supporter, celui-ci le lui rend au centuple. Un couple heureux, bien au-dessus des mesquineries et des méchancetés par quoi d'aucuns cherchent à le blesser, se montre invulnérable. Il est heureux, et nulle entente ne

saurait être plus parfaite, que celle de l'aveugle et de la femme qu'une tare physique a rendue misanthrope et angoissée.

« Comment d'un double malheur nait un grand bonheur », lit-on sur la couverture du livre : c'est bien l'histoire de ces deux êtres charmants.

M. L. P.

Almanach et Annuaire des Femmes suisses

Publié par Mlle Clara Buttiker avec le concours de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

1948

(Trente-huitième année)

Prix : 3 fr. 80 (impôt non compris)

Articles en allemand ou en français sur des questions féminines et féministes, économiques, morales, sociales, éducatives, littéraires, artistiques, etc., etc. Contes et nouvelles.

Liste et adresses des Associations féminines cantonales, nationales et internationales.

Dans toutes les librairies et chez l'éditeur H. R. Sauerländer & Co, Aarau

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONÉ
Solidité - Éléance
5 % escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Anglo Boulevard Helvétique, 30

La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

PORCELAINES - CRISTAUX COUTELLERIE

Louis KUHNE & C^{ie}
17, rue du Marché

Tout pour économiser LE GAZ

Cuisinières et réchauds derniers modèles
Autocuiseurs - Grils „Melior“
Marmites à vapeur

E. Finax - Trachsel
Boulevard James-Fazy 6

PHARMACIE M. MULLER & C^{ie}

Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07

Service rapide à domicile